

Landscaping – Working with Hand Tools

Stats and Facts – French



FAITS

1. **Utilisation Incorrecte des Outils** : L'utilisation incorrecte d'outils manuels comme les pelles, les sécateurs ou les truelles (mauvaise prise, force excessive) peut entraîner des coupures, des ampoules ou des tensions musculo-squelettiques, en particulier au niveau des mains, des poignets et du dos.
2. **Absence D'équipement de Protection Personnelle (EPP)** : Le fait de ne pas porter de gants, de lunettes de sécurité ou de chaussures solides augmente le risque de piqûres, de lésions oculaires ou de blessures aux pieds causées par des outils tranchants ou lourds.
3. **Mauvais Entretien de l'Outil** : Les outils à main émoussés, endommagés ou sales (par exemple, des cisailles rouillées, des manches de pelle mal fixés) réduisent l'efficacité et augmentent le risque de blessures dues à un glissement ou à une force excessive.
4. **Blessures dues à des Mouvements Répétitifs** : L'utilisation prolongée d'outils à main pour des tâches telles que creuser ou tailler, sans pause ni prise ergonomique, peut provoquer des microtraumatismes répétés, tels que la tendinite ou le syndrome du canal carpien.
5. **Entraînement Inadéquat** : Les travailleurs qui n'ont pas reçu de formation sur les techniques appropriées d'utilisation des outils à main, telles que le levage avec les jambes ou le maintien d'une position neutre du poignet, sont plus susceptibles de se blesser au cours des travaux d'aménagement paysager.
6. **Problèmes de Rangement des Outils** : Un mauvais rangement des outils à main, comme le fait de laisser les râteliers la tête en haut ou d'empiler les outils de manière dangereuse, peut entraîner des trébuchements, des chutes ou des blessures lors de la récupération ou du rangement de l'équipement.

STATISTIQUES

- Le Bureau of Labor Statistics (BLS) a indiqué en 2020 que les travailleurs de l'aménagement paysager avaient un taux d'accidents non mortels de 13,7 pour 100 travailleurs à temps plein, 20 % des accidents impliquant des outils à main tels que des pelles et des élagueurs.
- WorkSafeBC a noté en 2022 que 10 % des blessures liées à l'aménagement paysager en Colombie-Britannique étaient liées à l'utilisation d'outils manuels, les principales causes étant les coupures et les entorses dues à une mauvaise manipulation.
- Un rapport de l'OSHA de 2021 a révélé que 15 % des violations de la sécurité dans l'aménagement paysager impliquaient une formation ou un entretien

inadéquats des outils à main, contribuant à des blessures telles que des lacérations et des entorses.

- Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a déclaré en 2023 que les entreprises d'aménagement paysager ayant reçu une formation sur la sécurité des outils à main réduisaient les taux d'accidents de 18 %.
- Une étude réalisée en 2022 par le Journal of Occupational and Environmental Medicine a estimé que 25 % des blessures causées par les outils à main utilisés dans l'aménagement paysager étaient dues à des contraintes répétitives, qui peuvent être évitées grâce à des outils ergonomiques et à des pauses.
- Une enquête de Statistique Canada réalisée en 2021 indique que 12 % des paysagistes ont signalé des douleurs musculo-squelettiques dues à l'utilisation d'outils à main, souvent en raison d'une mauvaise ergonomie ou de l'absence d'EPI.
- Le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) a indiqué en 2023 que 8 % des blessures liées à l'aménagement paysager étaient dues à des accidents liés à l'utilisation d'outils à main, 50 % d'entre eux étant liés à un stockage ou à un entretien inadéquat.